

# CONCOURS DESSINS ET VIDÉOS

FFAAA-2019-21-NDI-COMCOMMUNICATION – Page 1/2

À l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de O'Senseï, la FFAAA organise un concours de dessins et de vidéos illustrant une citation de O'Senseï.

Ce concours est ouvert à tou-te-s les pratiquant-e-s de la FFAAA licencié-e-s pour la saison 2018-2019 ; les différents prix en seront remis lors du stage international des 26 et 27 octobre 2019, dirigé par le Dojo-cho Mitsuteru UESHIBA, ou, à défaut, lors d'un stage national de Ligue, par un-e représentant-e du Bureau fédéral ou de la Commission communication.

Vous trouverez ci-joint le règlement de ce concours.

## RÈGLEMENT

À l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de O'Senseï, la FFAAA organise un concours de dessins et de vidéos illustrant une citation de O'Senseï, sur les thèmes suivants:

- pour les dessins : *La terre entière est ma maison*
  
- pour les vidéos : *Si tu vaincs un ennemi, il sera toujours ton ennemi.*  
*Si tu convaincs un ennemi, il deviendra ton ami*

Le concours s'adresse à tou-te-s les pratiquant-e-s licencié-e-s de la FFAAA.

Les enfants, licencié-e-s de moins de 13 ans, s'exprimeront par le dessin.

Les ados et adultes pourront utiliser soit le dessin soit la vidéo. Le dessin devra être réalisé au format A4 (21-29,7) ou 24-32. Il peut être réalisé avec tous les outils permettant de dessiner ou de peindre (gouache, pastel, huile, numérique, collage, etc.).

La vidéo devra être réalisée avec tout appareil permettant de filmer (caméscope, appareil photo ou téléphone) ; et elle ne devra pas excéder 30 secondes.

Vidéos et dessins devront mentionner : nom et prénom de l'auteur-e, âge, N° de licence et nom du club, adresse postale ou email de l'auteur-e ou de son/sa représentant-e.

# CONCOURS

## DESSINS ET VIDÉOS

FFAAA-2019-21-NDI- COMCOMMUNICATION – Page 2/2

Le concours débute le 15 avril et se terminera le 31 août 2019.

Dessins et vidéos peuvent arriver à la Fédération, soit par mail : [ffaaa@aikido.com.fr](mailto:ffaaa@aikido.com.fr), soit par courrier postal : FFAAA, 11 rue Jules Vallès, 75011 Paris.

Tout dessin ou vidéo arrivant à la Fédération après le 31 août 2019 (date du mail ou cachet de la poste faisant foi) ne sera pas pris en compte.

Aucune reproduction d'une œuvre existante ne peut être acceptée.

Chaque licencié-e ne peut envoyer qu'un seul document : soit un dessin pour les enfants, soit un dessin ou une vidéo pour les ados et adultes.

La participation au concours implique de facto que l'auteur-e du dessin ou de la vidéo, et son/sa représentant-e légal-e (s'il s'agit d'un-e mineur-e), abandonnent tous droits quant à l'utilisation et à la reproduction de la totalité ou partie du dessin ou de la vidéo.

Au total, six gagnant-e-s seront désigné-e-s :

- 2 parmi les enfants (licence de moins de 13 ans),
- 2 gagnant-e-s parmi les ados entre 13 à 17 ans,
- 2 gagnant-e-s parmi les adultes à partir de 18 ans.

Le prix pour les enfants est un appareil photo *Polaroid*.

Dans chaque catégorie ados et adultes, un prix sera décerné pour les dessins, un autre pour les vidéos : ce prix sera une caméra *GoPro*.



Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985

Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido